Cours SNT

Thème: Localisation Géolocalisation des personnes et vie privée

LO-D2

Article « Géolocalisation des enfants : une nouvelle forme de surveillance parentale », The Conversation, 08/11/2022

Parmi les stratégies des parents pour surveiller les activités de leurs enfants, la géolocalisation est une pratique à la fois singulière et de plus en plus courante. Singulière, dans la mesure où la demande parentale de transparence vis-à-vis des usages numériques de leurs adolescents s'arrête le plus souvent aux frontières du domicile, alors que la géolocalisation dépasse nettement ce cadre. Courante aussi, car de nombreuses applications mobiles sont aujourd'hui focalisées sur le suivi géographique des jeunes au sein du cercle familial (Find My Kids, Google Family Link, Apple FindMy, etc.)

Selon les parents de notre enquête, le recours à la géolocalisation ne résulterait pas d'un excès de curiosité ni même d'une volonté d'envahir la vie privée des enfants. Cela traduirait plutôt une volonté de bienveillance face à un environnement extérieur propice au danger ou, a minima, à l'incertitude.

Précisons que les parents interrogés se situent exclusivement dans des zones urbaines, une donnée importante ici puisque leurs témoignages mettent en avant les risques inhérents à la ville : « quand je vois ce qu'il se passe dans certains quartiers, je suis très content quand ma fille part et qu'elle m'appelle », explique Virginie, 38 ans, professeure des écoles. Commercial de 46 ans, Stéphane ajoute : « quand vous voyez ce qu'il s'est passé à Nice, je me dis que pour ne pas vouloir savoir où se trouvent ses enfants, il faut être irresponsable ».

L'usage de la géolocalisation ne permettrait pas seulement de vérifier la position de l'enfant, mais aussi de le situer spatialement - et donc socialement - par rapport à un ensemble de lieux identifiés comme plus ou moins sécurisants en ville.

Pour d'autres parents interrogés, le suivi de la position géographique ne s'effectue que si l'enfant ne répond pas à un appel ou à une sollicitation. Cette modalité de surveillance n'est pas systématique, elle s'apparente à un « dernier recours », lorsque l'exigence parentale d'être joignable ne se trouve pas comblée.

Alexandre, pâtissier de 54 ans, développe que c'est la conformité de la position géographique de l'enfant avec celle qui était attendue qui s'avère rassurante, car il vit avec « le doute de savoir si la personne va bien » et le besoin de savoir si « en fonction d'où elle (sa fille) est, c'est normal ou pas ».

Pour ces raisons, il « ne supporte pas » que sa fille contourne les limites qu'il impose via l'application et, si elle coupe son téléphone au cours de la journée, entend bien en discuter plus tard avec elle. La géolocalisation peut donc s'imposer comme la recherche d'une réponse à une non-réponse, lorsque l'enfant n'est pas disponible.

Le discours sécuritaire parental semble avoir été intériorisé par exemple par Mélanie, 13 ans, qui explique que lorsqu'elle regarde les informations, « il se passe toujours des trucs aberrants », avant d'ajouter : « au moins s'il y a un souci, tes parents savent où tu es ».

Elise, 14 ans, s'est également rendu compte de l'intérêt de la géolocalisation à la suite d'une expérience négative lors d'une sortie en ville : « Je marchais, je sens que quelqu'un me prend par l'épaule et ma mère, plus tard, m'a expliqué que c'était un pervers. Et c'est pour ça que des fois elle met la localisation, c'est vraiment rassurant pour moi ».

Cependant, de façon générale, les adolescents de notre échantillon ont majoritairement un point de vue critique sur l'utilisation d'applications de contrôle parental. Lorsque nous leur demandons si quelque chose



Cours SNT

Thème : Localisation Géolocalisation des personnes et vie privée

LO-D2

Page: 2

va trop loin dans les possibilités offertes par ces applications, leurs réponses convergent presque unanimement vers la restriction du temps passé sur les réseaux sociaux et la géolocalisation.

Dans le cas d'une non-conformité entre une localisation attendue et une localisation vérifiée, le discours des adolescents interrogés met aussi en avant la violence d'un dispositif de traçage qui ne laisse que peu de place à la contextualisation, et encore moins à la dissimulation.

Si plusieurs des adolescents de notre enquête ont déjà vécu cette situation, nous retiendrons le témoignage de Xavier, 15 ans, qui ne savait pas qu'il était géolocalisé par son père quand il a manqué un cours de rattrapage pour aller retrouver un ami et jouer à des jeux vidéo. À son retour au domicile familial, il a fait l'expérience d'une technologie qui ne lui a guère laissé la possibilité de discuter avec ses parents.

Ainsi présentée à l'écran, la donnée objective laisse bien moins de place à la subjectivité des échanges et des discours. Pour Xavier, la tablette - qui affiche l'historique de ses déplacements - fait figure de preuve et s'impose face à toutes formes d'argumentation. Cette métaphore judiciaire met en avant la confiance accordée à la fiabilité des dispositifs numériques et à la donnée de géolocalisation en particulier : l'outil, lui, ne ment pas, et la donnée affichée prévaut sur la parole de l'adolescent.

Dans ce contexte, le recours à la géolocalisation n'est pas sans conséquence dans les relations intrafamiliales. Par exemple, depuis qu'il a appris qu'il était géolocalisé, Xavier déclare que cet épisode a profondément bouleversé la confiance réciproque entre son père et lui. La rupture s'est effectuée de part et d'autre, car en apportant la preuve que l'adolescent mentait sur ses déplacements, le dispositif a selon lui mis en avant que son père doutait de lui : « si tu n'as pas un doute, tu ne vas pas chercher à installer un truc comme ça ».

Julie et Océane ressentent également « un manque de confiance ». Les jeunes filles insistent sur leur âge (15 et 16 ans respectivement), ce qui pourrait montrer qu'elles perçoivent dans cette surveillance parentale une certaine infantilisation.

À Faire : Après lecture de l'article, répondre aux questions suivantes sur une feuille.

Question 1 : Quel dispositif de collecte de données est présenté dans les documents ?

Question 2 :

- A) Résumer le point de vue des parents pour la mise en place du dispositif de collecte de données.
- B) Résumer le point de vue des adolescents face à la mise en place du dispositif de collecte de données.
- C) Quelles sont les conséquences sur les relations intrafamiliales ?

Question 3 : Quel est votre avis sur la collecte de la géolocalisation d'un adolescent par ses parents ? Dans quels cas accepteriez-vous d'être géolocalisé ? Dans quels cas n'accepteriez-vous pas d'être géolocalisé ?

